



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 20 mai 2019

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2019-04

Relatif à

la réfection des banquettes de la route de Froideville avec pose d'une bordure.

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2019-04 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu les rapports de la Commission des finances et de la commission ad'hoc ;

Décide

d'autoriser la Municipalité à :

1. Engager une dépense d'investissement de CHF 79'820.-
2. A défaut, recourir à un emprunt bancaire
3. Amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum

Au nom du Conseil communal de Bottens

La vice-présidente

Annelise Graber



La secrétaire

Audrey Kalbfuss